



CIRCULER À VÉLO 1/2

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
<p>« Sait-on mesurer la fréquentation des vélos ? »</p>	<p>La Ville de JUVIGNAC se réjouit d'observer une plus grande fréquentation des vélos dans l'espace public.</p> <p>Cette fréquentation est mesurée grâce à un compteur à vélos implanté à l'entrée de la commune, sur le pont de la Mosson.</p> <p>Entre 800 et 1 000 cyclistes circulent en moyenne par jour en semaine contre 700 en 2022. Le mardi et le jeudi sont les jours les plus fréquentés.</p>			
<p>« Prévoir des espaces partagés et mieux les identifier. » Par exemple avec des panneaux ou des marquages au sol afin d'éviter les conflits cyclistes-piétons.</p> 	<p>Dans le respect du Code de la route, JUVIGNAC compte différents types de voiries ouvertes à la circulation des vélos.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des zones de rencontres à 20 km/h au sein desquelles les piétons sont prioritaires et peuvent circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent. 			
<p>« Mieux identifier les itinéraires piétons, les pistes cyclables afin d'éviter les conflits d'usage. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les rues à 30km/h sur lesquelles vélos et trottinettes peuvent circuler. 			
<p>« Prévoir une voie de circulation dédiée aux vélos et trottinettes qui actuellement arrivent parfois vite sur le trottoir et ne sont pas toujours entendus en avance. »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Des voies vertes, interdites à la circulation motorisée et réservées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, et personnes à mobilité réduite. 			



CIRCULER À VÉLO 2/2

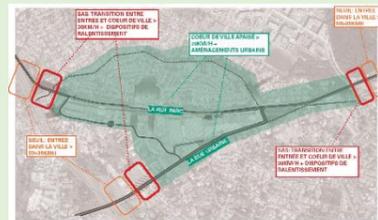
« Poursuivre l'aménagement de la piste cyclable sur tout le long des allées de l'Europe. »
 « Étudier la pertinence de réaménager la piste sur les allées de l'Europe mais coté mairie ou de la maintenir où elle est actuellement mais sécuriser les espaces partagés piétons-vélos. »

« Créer des itinéraires de marches ou circuits à vélo notamment jusqu'à la coulée verte avec une possibilité d'avoir la carte de l'itinéraire en mairie ou sur le site de la ville. »

« Mieux identifier le chemin piétons tout le long des allées de l'Europe. »

Le projet « Cœur de ville » soumis à la concertation des Juvignacois en 2023 concentre ses attentes sur l'apaisement et la programmation urbaine des deux grands axes structurants que sont les Allées de l'Europe et la route de Saint Georges d'Orques.

L'objectif majeur de la ville est de pacifier ces axes pour accueillir des espaces publics piétons, végétalisés, qui font la part belle aux modes doux et aux usages qui favorisent la convivialité



Une signalétique piétonne indiquant les temps de parcours et les principaux équipements publics sera déployée en 2025 sur les principaux itinéraires piétons.